

**Conseil scientifique - Formation plénière**  
**Lundi 23 juin 2025, 16h - 17h45**  
**Compte rendu**

**Présents** : Dina Waked, Lou Safra, Kevin Arceneaux, Mathieu Fulla, David Todd, Réjane Sénac, Émeric Henry, Carlo Barone, Jean d'Aspremont, Pierre Cahuc, Marie-Emmanuelle Chessel, Kevin Mellet, Sophie Dubuisson-Quellier, Paul-André Rosental, Olivier Godechot, Sylvain Parasie, Julie Klein, Audrey Chamboredon, Jérôme Deyris, Eva Bossuyt, Jeanne Commault, Marta Dominguez, Xavier Ragot, Simon Audebert, Anne-Solenne de Roux, Luis Vassy, Christine Musselin, Florence Haegel

**Absents ou excusés** : Soraya Amrani Mekki, Guillaume Piketty, Stéphanie Balme, Anne Revillard, Florence Faucher, Guillaume Tusseau, Sylvain Brunier, Hélène Combes, Raphaële Xenidis

**Assistent à la réunion** : Alban Hautier, Ariane Joab-Cornu, Antonin Schiera, Sabrina Tonetti, Bénédicte Barbé

---

**1 / Validation du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 18 mars 2025**

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 18 mars 2025.

**2 / Avis sur la nomination de Paul-André Rosental à la direction scientifique**

Florence Haegel précise que Paul-André Rosental a mis à la disposition des membres du Conseil un texte de présentation de son programme de direction scientifique. Florence Haegel indique que Paul-André Rosental est invité à présenter son projet puis à répondre aux questions des membres. Le vote se tiendra à bulletin secret, comme c'est la règle pour tout scrutin portant sur les personnes. Les abstentions ne seront pas comptées dans les suffrages exprimés. Enfin, les résultats détaillés du vote seront divulgués aux membres du Conseil, et non à la personne qui se présente.

Paul-André Rosental remercie la Présidente ainsi que tous les collègues qui, au cours des derniers mois, lui ont accordé des entretiens. Son projet pour la direction scientifique vise, en premier lieu, à tirer parti des forces et du rayonnement

international de Sciences Po et à penser les mutations à venir. Cela se fera en poursuivant les objectifs fixés par l'établissement, à savoir l'internationalisation, la multiplication des sources de financement et l'articulation avec la politique de formation, tout en promouvant les valeurs de la communauté savante, la défense des libertés académiques et la diversité de la communauté académique. La conjoncture dans laquelle Sciences Po doit penser, enseigner et agir, rompt avec celle ouverte depuis la fin de la guerre froide. S'y mêlent la remise en cause de l'ordre international et de la sécurité de l'Europe, les coups d'arrêt à la mondialisation, le creusement des inégalités, la révolution numérique, une diffusion mondiale des attentes en matière de *Welfare* alors que se multiplient les menaces sur la santé globale. La crise environnementale soumet la planète à l'un des périls les plus massifs de son histoire, et la fragilisation des démocraties mène à une attaque frontale contre les sciences, notamment les sciences sociales. Il peut sembler étonnant qu'un historien prétende conduire la politique scientifique de Sciences Po dans un tel moment de bascule. Or la perspective longue permet précisément de distinguer les mutations qui rejouent des scénarios connus, de celles qui requièrent des modèles inédits de compréhension. La démographie, dont les évolutions n'ont jamais été aussi polarisées qu'aujourd'hui, en est un exemple : si la croissance de l'Afrique subsaharienne renvoie à des expériences continentales antérieures, la vague de dépopulation qui s'étend de l'Europe au Japon nous fait plonger dans l'inconnu d'une tendance qui s'apparente, par ses effets possibles, à une déflation structurelle.

Dans ce contexte inédit, Paul-André Rosental se donne pour but de renforcer le rayonnement académique et public de l'établissement, afin de préparer les communautés étudiante et doctorante aux responsabilités de demain. C'est sous ces auspices que se développera la direction scientifique. Sciences Po, par sa richesse savante et son attractivité, dispose du potentiel nécessaire à se saisir de ces processus pour atteindre les perspectives stratégiques qu'il se donne, dans les limites tracées par le ralentissement de l'expansion du corps académique sous l'effet des contraintes budgétaires, et par les conséquences de la stratégie du CNRS sur sa situation et l'implication des membres de la faculté permanente qui y sont rattachés. Sous l'impulsion de Bruno Latour, dans la durée record d'une quinzaine d'années, Sciences Po a connu une véritable métamorphose. Durant cette période de rapides mutations, il a été possible, grâce à l'action conjointe des unités de recherche et des structures transversales comme le Liepp, Tiered ou AxPo, des programmes ciblés comme Présage ou les programmes aréaux, des réseaux plus ou moins formalisés comme AIRE ou MiDi, de construire un potentiel scientifique exceptionnel. Il se complète d'un foisonnement d'initiatives informelles qui, autour d'un sujet ou d'une méthode, traversent les frontières des disciplines et des laboratoires.

La transversalité comme la pluridisciplinarité, voire l'interdisciplinarité ne sont plus, à Sciences Po, de simples mots d'ordre. Elles constituent des pratiques effectives, qui rayonnent vers l'Ecole de la recherche, comme en témoigne le séminaire récemment créé à cet effet par sa doyenne. La DS devra tirer parti de cette richesse et se situer à l'articulation entre les objectifs stratégiques de l'établissement, les lignes des unités de recherche et les initiatives transversales institutionnalisées ou informelles, de la communauté académique. C'est dans cette combinaison que doit se développer

l'identité scientifique de Sciences Po, une identité en constante dynamique qui est le socle de notre avantage comparatif dans la compétition internationale. Dans la mesure de ses moyens, limités par des obligations statutaires de plus en plus nombreuses, la DS doit, selon les cas, identifier, soutenir, solidifier, coordonner, faire connaître les initiatives mises en œuvre par la faculté permanente. Cela lui permettra de renforcer son rôle en matière de financement *via* la MAPS, mais aussi par la recherche d'appels à projets diversifiés, et par à une collaboration étroite avec la direction des affaires internationales et la direction de la stratégie et du développement.

Mais la DS peut aussi encourager l'organisation de colloques ciblés, et leur valorisation au sein et à l'extérieur de Sciences Po. Dans les entretiens menés avec les différents interlocuteurs est apparue la nécessité de renforcer la valorisation des activités de la communauté savante. Sans verser dans l'uniformité du discours, la meilleure réponse à donner aux lectures déformantes véhiculées par la presse et les réseaux sociaux devra être de nature scientifique. Montrer la force et la diversité de ses propositions aidera Sciences Po à assurer la sérénité indispensable à l'activité de recherche, et la place qui doit être la sienne dans la cité. La DS devra être associée au projet de création d'un second site internet de Sciences Po, dédié à toutes les formes de médiation scientifique. La fusion à venir du CEPII et de l'OFCE devrait, par ailleurs, renforcer plus encore la légitimité de l'établissement en matière de recherche appliquée. En dehors de ses fondamentaux, Sciences Po s'est distinguée, ces dernières années, à la fois par sa maîtrise en matière de méthodes en sciences sociales et son rayonnement dans le domaine de la recherche appliquée. La DS devra s'efforcer de faire valoir au mieux ce double rayonnement.

Une telle politique d'intensification suppose une élaboration collective de la stratégie de recherche, dont la DS soit le pilote en collaboration étroite avec les directeurs et directrices des centres, colonne vertébrale de Sciences Po et garants de la rigueur scientifique disciplinaire. Cette démarche s'impose dans un monde de la recherche qui ne cesse de se complexifier, sous l'effet de la compétition internationale, mais également des exigences institutionnelles et financières de tous types qui conditionnent nos activités. La direction scientifique doit savoir coordonner, trancher et décider, mais aussi s'entourer et travailler collégialement, tant pour comprendre les attentes et les projets de la communauté académique, que pour s'appuyer sur l'éventail de compétences qu'elle recèle.

À cet effet, les réunions mensuelles des DU/DD seront dédiées à un travail commun d'élaboration stratégique lié à la recherche, en déléguant à la réunion des secrétaires généraux tous les dossiers qui peuvent l'être. Cette instance resserrée incarne, en effet, la diversité de la faculté permanente dans ses multiples compétences et sensibilités ; elle est par définition composée des meilleurs connaisseurs de la recherche en train de se faire ; et par construction, elle articule recherche et enseignement. Les fruits de ce travail d'élaboration seront naturellement soumis au Conseil scientifique à travers une collaboration étroite avec sa présidente. Les solutions élaborées à l'échelle des DU/DD seront ainsi discutées et affinées par l'instance représentant par excellence la communauté académique, ce qui aidera aussi à leur diffusion auprès de cette dernière. Un troisième échelon sera la convocation annuelle du sénat académique. Si celui-ci a

été principalement réuni en cas de crise, il peut répondre à la nécessité d'associer l'ensemble des collègues de la faculté permanente à la vie de notre établissement. Un sénat académique centré sur les contenus, préparé par la diffusion d'un document opérationnel, aidera tous les collègues à se sentir pleinement parties prenantes des orientations de notre établissement.

L'importance de la communication savante, et donc du lien avec la DCom, illustre le travail de positionnement que la DS doit continuellement mener, en collaboration avec les autres directions. Elle doit alimenter la stratégie de la direction en l'articulant avec les orientations des centres. Elle doit établir fermement la place de la recherche, première créatrice de valeur dans une université de rang mondial, au sein du COMEX. Maintenir une liaison privilégiée avec la Formation (étendue à l'ExEd) est une priorité, de même qu'un échange continu avec la DAI et l'École de la Recherche, auxquelles s'ajoutent les directions support. Tirer le plus intensivement possible parti des forces en présence à Sciences Po passe par une collaboration active avec la DRIS, dont le savoir-faire et le fonds documentaire peuvent être davantage utilisés encore qu'ils le sont à ce jour. Sont ici concernées, en liaison bien sûr étroite avec le CDSP, la science ouverte, et la constitution d'un conseil documentaire, destiné à mieux positionner Sciences Po face aux transformations numériques de l'édition savante.

Il sera tout aussi indispensable que la DS joue un rôle moteur dans la réflexion en matière d'IA. Au médialab, à l'Institut des compétences et de l'innovation, au sein de l'axe numérique de Tiered, et dans bien d'autres secteurs de notre activité, le développement de nos initiatives est ici particulièrement impressionnant, par son rythme, le nombre de collègues, postdoctorants et doctorants concernés, par sa capacité à développer des partenariats et, sur le fond, à travailler de manière à la fois réflexive et « positive », en implantant les sciences sociales dans les applications de l'IA. C'est une chance extraordinaire pour nos communautés étudiante et doctorante, et un domaine majeur pour penser le lien entre recherche et formation.

Un aspect essentiel du positionnement de la DS sera son interaction avec la direction. Il s'agit de nourrir par la recherche la stratégie de l'établissement, de faire valoir les valeurs et les critères qui sont ceux de la faculté permanente, et d'établir un climat de confiance, indispensable à une politique d'établissement performante. Paul-André Rosental estime avoir noué avec le directeur les liens d'estime réciproques nécessaires à cet objectif, sur la base d'échanges argumentés et rationnels. C'est par l'équilibre entre le respect de l'autonomie savante et la nécessité d'une stratégie d'ensemble que s'articulera l'action de la direction scientifique pour permettre, ainsi que l'a exprimé Guillaume Plantin en cette enceinte, « qu'en matière de recherche, le tout soit supérieur à la somme des parties ». C'est à ce prix que pourra se réaliser l'ambition de la nouvelle DS.

Florence Haegel remercie Paul-André Rosental pour sa présentation et ouvre la discussion.

Jean d'Aspremont remercie Paul-André Rosental pour la présentation de son projet au CS. Sa question porte précisément sur la manière dont il envisage la relation entre DS et CS, et la manière dont se traduira la « collaboration active » avec sa Présidente et l'ensemble des membres de l'instance.

Paul-André Rosental explique qu'il se fondera, en l'espèce, sur l'existant. Son idée est de développer une relation symétrique entre les instances que sont la réunion DU/DD et le Conseil scientifique. Un certain nombre de délibérations de la réunion DU/DD remontent déjà, tout au long de l'année, au CS qui représente la communauté académique. Il lui paraît crucial de pouvoir travailler, en amont, avec la présidente du CS, et de pouvoir soumettre aux DU-DD les questions éventuelles portées par Florence Haegel, en tant que présidente du CS. Il prône, de fait, une circulation fluide et réciproque entre les deux instances. Cette circulation se fera également avec le sénat académique, avec une présentation annuelle des principaux sujets débattus par la communauté scientifique. Ces trois niveaux devront être parfaitement articulés.

Émeric Henry souhaite connaître la manière dont Paul-André Rosental entend répondre, sur le volet recherche, aux chocs posés, notamment par la situation aux États-Unis.

Paul-André Rosental explique que la situation outre-Atlantique entraîne un afflux de candidatures étudiantes étrangères à Sciences Po. L'autre question, de nature académique, concerne la manière d'attirer des collègues, mais aussi des nouveaux financements en identifiant des fondations nord-américaines désireuses de développer une recherche libre. Paul-André Rosental a constaté avec Jeremy Perelman qu'il manque actuellement à Sciences Po cette compétence, qui consiste à identifier des types de financements alternatifs, autres que l'ERC, l'ANR, etc.

Julia Cagé s'interroge sur la notion de « financement international alternatif », dans un contexte d'effondrement des financements publics de la recherche outre-atlantique. Elle demande s'il s'agit donc de fondations privées, de partenariats avec des entreprises ?

Paul-André Rosental précise qu'il s'agira plutôt de fondations privées aux États-Unis ou en Europe. L'enjeu sera de pouvoir identifier des sources de financement auxquelles l'établissement n'est pas habitué. Cette identification pourra s'effectuer par des retours d'expérience afin de déterminer un éventail d'organismes financeurs.

Florence Haegel souhaite avoir des précisions sur la procédure qui a désigné Paul-André Rosental. Elle aimerait, par ailleurs, connaître la manière dont il adaptera sa politique, notamment en matière de recrutement, au contexte de restriction budgétaire. Se pose enfin la question du nouveau site internet.

Paul-André Rosental ne peut répondre quant à la procédure ayant conduit à sa désignation. Concernant le plan de recrutement, il indique qu'il n'a pour l'heure connaissance que de ce qui a été demandé par la directrice scientifique actuelle, à savoir une remontée des besoins des centres et l'ouverture prévisionnelle de 12 postes en 2026. Quant à la question du nouveau site, elle se discute à l'échelle de la direction et de la DCom. L'idée est de le faire évoluer car, pour l'heure, il reste très largement ciblé sur les candidatures à l'entrée à Sciences Po. Pendant sa campagne, Paul-André Rosental a recueilli les attentes de la communauté scientifique quant à une meilleure valorisation des activités savantes. C'est un sujet qu'il aimerait soumettre en réunion DU/DD, où s'exprime la diversité des opinions au sein de la faculté permanente.

Luis Vassy souhaite évoquer la procédure de désignation de Paul-André Rosental et remercier les membres du comité de recherche qui a recueilli, mais également suscité, un certain nombre de candidatures. Ce comité de recherche était présidé par Cornelia Woll et deux membres sont présents ici, Sylvain Parasie et Kevin Arceneaux. Il retient, au vu des CV adressés et de la *shortlist* des six candidats retenus, la très grande qualité de même que la diversité des candidatures, représentatives de la très grande attractivité de Sciences Po. A la demande du comité, Luis Vassy s'est entretenu avec ces six candidats avant leur audition. Luis Vassy précise que le comité, à la fin de ses travaux, lui a remis un rapport très circonstancié, dont il lit un extrait : « le comité remet l'arbitrage entre ces quatre profils au directeur estimant que chacun de ces candidats sauraient impulser une évolution positive à la direction scientifique et à Sciences Po. Le comité estime que ces quatre profils seraient des choix légitimes et enthousiasmants ». Sur la base de ce rapport, Luis Vassy propose pour avis au Conseil scientifique la candidature de Paul-André Rosental à la direction scientifique, en se fondant à la fois sur des critères d'excellence mais aussi parce qu'il s'agit d'une candidature interne et donc immédiatement disponible pour travailler sans tarder sur des sujets importants, que ce soit l'accueil de chercheurs étrangers ou l'articulation avec la formation qui nécessitent une bonne connaissance de Sciences Po mais aussi de l'environnement institutionnel national. Luis Vassy conclut son propos en remerciant Christine Musselin pour le travail qu'elle a réalisé à la tête de la direction scientifique, d'abord pendant un mandat de 5 années de 2013 à 2018, puis pendant cette dernière année à la suite du départ du directeur de la formation et de la recherche.

Paul-André Rosental se joint à ces remerciements. Il sait gré à Christine Musselin de lui avoir transmis ses dossiers dans les meilleures conditions. Il la remerciera de manière plus complète à l'occasion du prochain CS.

Sylvain Parasie se joint également à ces remerciements. Il revient sur la qualité des candidatures, mais aussi sur leur grande diversité. Le propos du comité a été d'évaluer qualitativement les candidatures pour fournir un rapport à Luis Vassy.

Kevin Arceneaux partage ces constats.

Eva Bossuyt relaie les interrogations de la communauté doctorante sur les critères relatifs à la manière dont a été constituée la *shortlist* et demande si un classement a été établi entre les candidats.

Sylvain Parasie fait état de deux réunions de sélection. Les critères retenus, pour la première, étaient l'expérience du candidat dans la conduite de ce type de responsabilités, l'excellence scientifique ainsi qu'une forme de reconnaissance dans la communauté académique. Les candidatures étaient à la fois internes, externes, françaises et internationales. La deuxième étape a été de recevoir, durant une heure, les six candidats *shortlistés*. Il a été décidé, non de produire un classement classique, mais plutôt d'obtenir une appréciation qualitative des candidatures.

Olivier Godechot remercie Paul-André Rosental pour sa présentation et lui demande de développer sa conception de la liberté académique ainsi que des sujets corrélés comme l'autonomie scientifique et la collégialité.

Paul-André Rosental rappelle qu'il est souvent intervenu sur ces sujets en CS, interventions qui figurent dans les procès-verbaux des séances du Conseil. Sciences Po bénéficie désormais, par ailleurs, d'un rapport rédigé par Florence Haegel, Marie Mawad et Jeremy Perelman sur ces questions qui lui servira de socle de réflexion. Il rappelle enfin le positionnement particulier de l'établissement dont l'objet d'étude est le politique, et qui bénéficie de connexions importantes avec les institutions politiques, ce qui rend Sciences Po particulièrement sensible à ces questions. La meilleure manière de les aborder est de les discuter scientifiquement, en jouant sur la diversité des opinions savantes en son sein, dans le cadre, par exemple, de journées de discussions suivies, le cas échéant, de tables rondes ouvertes aux médias.

En l'absence de Paul-André Rosental, Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents et représentés la nomination de Paul-André Rosental à la direction scientifique.

Florence Haegel félicite Paul-André Rosental pour son élection.

Paul-André Rosental remercie les membres de Conseil scientifique pour leur confiance et se tient à leur disposition pour répondre à l'ensemble de leurs questions et interrogations.

### **3 / Avis sur la création de l'École du climat**

Sophie Dubuisson-Quellier indique que sa présentation sera l'occasion d'insister sur les aspects du projet qui ont évolué ces dernières semaines, et de répondre aux points précédemment soulevés. Elle rappelle que l'École du climat sera la première école européenne en sciences humaines et sociales dédiée à la transition écologique, et la huitième école à Sciences Po. L'École du climat est destinée à former la génération de décideurs qui mettront en œuvre les transformations nécessaires à la prise en charge de la transition écologique. Cette école porte une vision large du climat, abordera aussi des questions de biodiversité et de ressources naturelles, et se caractérisera par ses liens forts avec la recherche. Son positionnement sera international et les cours seront intégralement dispensés en anglais. Les étudiants formés au sein de l'École du climat, dont le recrutement sera diversifié, devront savoir naviguer entre les contraintes du public et celles du privé.

La spécificité de cette formation sera sa fondamentalisation par le biais des sciences sociales, ce qui suppose une articulation très forte avec la faculté permanente et la recherche. Son autre spécificité sera de créer un dispositif susceptible de déboucher sur une formation continue, à travers un Institut des hautes études pour la transition écologique. L'école vise aussi, à moyen terme, à proposer des doubles diplômes, à la fois en externe, notamment à l'étranger, et en interne. Cette école a, de manière générale, vocation à devenir un incubateur autour des questions écologiques. Recherche et expertise seront naturellement associées à ce master. Dès septembre 2026, un master en formation initiale sera ouvert pour une cohorte de 75 étudiants, avec une approche interdisciplinaire, autour de quatre cours fondamentaux (*Legal*

*stakes of climate change, Economics for the transition, Societies and transitions, International climate politics — resources, governance and conflicts*) mais également des ateliers interdisciplinaires de spécialisation et d'approfondissement sur des objets spécifiques tels que l'alimentation, l'eau, l'énergie, l'industrie, les transports, l'agriculture. L'École du climat ambitionne de mettre l'accent sur les enjeux de gestion des risques et d'adaptation, de nourrir un dialogue approfondi avec les sciences biophysiques, de s'intéresser à la compréhension des avancées technologiques et de privilégier une approche méthodologique tout en développant des compétences de leadership, de conduite du changement et de capacité à prendre des décisions robustes. L'École du climat recherchera en outre à créer et entretenir des liens forts et progressifs avec le monde professionnel.

Carlo Barone s'enquiert de la complémentarité entre la future École du climat et les masters développant des thématiques voisines. Sa deuxième question porte sur la dimension budgétaire de cette création, une partie significative des ressources provenant du mécénat. Il souhaite enfin connaître le nombre de boursiers anticipé dans ce budget.

Sophie Dubuisson-Quellier indique que la question de la complémentarité entre l'École du climat et les masters d'autres écoles est présente depuis le début du projet. L'idée est naturellement de ne pas affaiblir les écoles ayant déjà abordé ces questions, mais d'offrir une structure plus souple et plus légère permettant de tester certaines expérimentations. En outre, le projet de doubles diplômes internes traduit cette ambition de complémentarité.

Luis Vassy confirme qu'il a veillé à ce que les écoles existantes soient associées au travail de préfiguration. Cette préoccupation concernant les doublons a également été portée par les salariés en CSE. Luis Vassy est convaincu qu'en posant de manière aussi forte le sujet du climat à Sciences Po, à un moment où il est puissamment contesté, l'établissement prouvera sa capacité à se positionner sur des sujets de rupture. Les autres formations bénéficieront, par association, de cette image fortement ancrée. Ces enjeux ont été travaillés en étroite collaboration avec les intéressés. Le directeur a, par ailleurs, veillé à ne pas perturber le recrutement des écoles au titre de l'année 2026. Il rappelle enfin que cette école a été créée avant tout pour les étudiants, très attentifs aux enjeux de transition et de lutte contre le changement climatique. En cas de très forte demande des étudiants pour la première année de l'École du climat, un petit *numerous clausus* pourra être envisagé, de manière à ne pas perturber les flux des écoles existantes. À ce stade, 75 étudiants sont prévus en première année. Sur le plan financier, le budget le plus « conservateur » a été adopté. Les objectifs en matière de levées de fonds sont déjà partiellement remplis. De nombreux soutiens de principe se sont d'ores et déjà manifestés. Sur la question des boursiers enfin, l'administration s'est calée sur le ratio des écoles existantes de l'établissement. Un système de bourses supplémentaires, notamment destinées aux étudiants américains, n'est pas exclu.

Simon Audebert demande si certains types de mécénat ont été exclus. Il a en tête les enjeux d'indépendance de la recherche et des enseignements.

Luis Vassy rappelle qu'un Comité des dons examine les propositions de mécénat. Il indique que l'établissement s'est calé sur le niveau d'exigence de Harvard en la matière.

Florence Haegel s'interroge sur la dimension financière et assurantielle du projet pédagogique de l'École, dimension qui lui semble moins prégnante qu'au début du projet.

Sophie Dubuisson-Quellier confirme la centralité de la question du financement de la transition écologique. Cette composante transverse, compte tenu de la complexité et de la diversité des enjeux posés, va bien au-delà de la manière dont les questions financières sont habituellement traitées. Quant aux questions assurantielles, elles font intégralement partie des problématiques d'adaptation. Les bouleversements climatiques imposent en effet de repenser les mécanismes assurantiels, tant du côté du privé que des acteurs publics.

Luis Vassy évoque la bienveillance des employeurs potentiels pour un tel projet. Il précise, par ailleurs, que la notion de climat est une métonymie embrassant également les questions d'adaptation, de biodiversité ou de ressources. La création de l'École du climat permettra à Sciences Po de renforcer son identité sur ces sujets stratégiques.

En l'absence d'intervention supplémentaire, Florence Haegel fait procéder à un vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés la création de l'École du climat.

Florence Haegel félicite l'équipe en charge du projet.

#### **4 / Avis sur les modifications du référentiel de l'activité pédagogique de la faculté permanente de Sciences Po**

Christine Musselin rappelle que la modification du référentiel de l'activité pédagogique de la faculté permanente de Sciences Po proposée ici est rendue nécessaire par les évolutions de la charge d'enseignement maximale que les chargés de recherche et directeurs de recherche CNRS bénéficiant d'une prime d'incitation à l'enseignement pourraient être autorisés à réaliser. Ces évolutions seront consignées dans une convention spécifique entre Sciences Po et le CNRS. La convention étant en cours de rédaction, le vote du Conseil scientifique quant à la modification du référentiel est conditionné à la finalisation et la signature de la convention.

Anne-Solenne de Roux complète les propos de Christine Musselin en précisant que les modifications du référentiel sont de deux ordres. Les premières sont des modifications formelles d'actualisation. Les secondes portent sur l'application de la convention avec le CNRS si elle devait être mise en œuvre à compter de la rentrée prochaine, afin de permettre aux chercheurs CNRS de déclarer un cumul d'activités limité à 64h d'enseignement équivalent TD.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés les modifications du référentiel de l'activité pédagogique de la faculté permanente de Sciences Po.

Christine Musselin reprend la parole pour indiquer qu'elle assiste pour la dernière fois au Conseil scientifique, dont elle tient à réaffirmer le caractère absolument crucial dans le fonctionnement de Sciences Po. Le CS est, en effet, le lieu qui garantit la qualité de la faculté permanente. Il lui incombe, dès lors, de se montrer particulièrement vertueux. Elle rappelle, à cet égard, aux membres de l'instance leur immense responsabilité. Le CS doit constituer un lieu d'échange, de construction de consensus, mais aussi, le cas échéant, d'expression de désaccords qui doivent se manifester, si possible, de manière collective et ouverte. Elle compte sur les membres du CS pour en faire un lieu vivant, au service de l'institution.

Florence Haegel remercie à son tour Christine Musselin pour la qualité de son travail, sa disponibilité, et évoque son plaisir de travailler avec elle. Elle partage, par ailleurs, ses propos sur l'importance de ce Conseil et la nécessité d'y maintenir une grande qualité de débats.

Les membres du CS applaudissent Christine Musselin.

## 5 / Questions diverses

Audrey Chamboredon souhaite relayer le malaise ressenti par la communauté doctorante autour des sujets de liberté d'expression à Sciences Po ces derniers mois. Elle évoque les interventions de la police contre les manifestations d'étudiants et les exclusions temporaires. Elle fait part de son inquiétude pour les étudiants et des difficultés d'enseigner dans un tel contexte. La direction a justifié ces mesures par la gravité des désordres et les risques pouvant affecter les financements de l'établissement. Si elle comprend ces considérations, elles ne doivent toutefois pas prendre le pas sur le respect des libertés fondamentales des étudiants et des chercheurs. Il s'agit d'une priorité de la communauté scientifique qui souhaite pouvoir exercer sa charge sans subir de pression politique. Le rapport relatif à la prise de position de Sciences Po, adopté cette année, a fait état des formes de pressions susceptibles de peser sur les établissements d'enseignement supérieur. Une réflexion menée avec la faculté permanente devrait s'amorcer pour réfléchir au moyen de garantir le respect des libertés académiques à Sciences Po, tout en tenant compte de ses spécificités.

Florence Haegel confirme que ce rapport sur la doctrine, dont elle est par ailleurs coautrice, a abordé les questions de protection des libertés académiques. Un travail sur ces enjeux essentiels sera mis en œuvre à compter de la rentrée prochaine avec Paul-André Rosental.

Carlo Barone propose de passer à la phase 2 du rapport, notamment à l'approche des élections présidentielles. La protection des libertés académiques devra, dans ce cadre, figurer au programme de l'établissement pour l'année prochaine.

Christine Musselin ajoute que la DRH a déjà commencé à réfléchir à la protection fonctionnelle des chercheurs FNSP. Il sera également important d'amorcer une réflexion sur le concept de liberté académique et sa définition. La situation outre-Atlantique atteste de la nécessité de protéger ces libertés.

Paul-André Rosental propose, pour sa part, de réfléchir à la protection à l'occasion des missions à l'étranger, tant pour les membres de la faculté permanente que pour la communauté doctorante. Les menaces sur les libertés académiques sont de plus en plus systématiques dans le monde.

Julia Cagé souhaite rebondir sur la question des interventions répétées des forces de l'ordre sur le campus au cours des deux derniers semestres. Cette situation crée en effet un climat de tension et d'inquiétude au sein de la communauté scientifique dans son ensemble

Luis Vassy estime s'être maintes fois exprimé sur les circonstances justifiant ces interventions. Elles ne sont jamais effectuées de gaieté de cœur. Il n'est toutefois pas certain de saisir le lien entre ces interventions et le respect des libertés académiques. Il rappelle que la liberté d'expression est pleinement garantie sur le campus à partir du moment où elle n'est pas attentatoire au respect de l'ordre public et n'empêche pas la fermeture des portes. Il sera le garant déterminé de ces libertés. L'expression légitime des opinions ne peut, en aucun cas, empêcher un fonctionnement normal de l'institution. Si des atteintes aux libertés académiques sont observées, il se déclare prêt à les examiner. Son rôle institutionnel le contraint à assurer le bon fonctionnement de l'établissement et à garantir la protection des étudiants. Concernant le financement, il n'a pas eu connaissance de pressions exercées par un donateur sur un projet de recherche. En revanche, il ne minimise pas l'effet des tensions à Sciences Po sur ses potentiels partenaires. Il invite enfin à une réflexion générique sur la définition des libertés académiques.

Émeric Henry indique, en anglais, que son département a perdu une amie et collègue, Ghazala Azmat, décédée à l'âge de 45 ans. Membre de ce Conseil scientifique, elle a toujours plaidé pour que ces sessions se tiennent, du moins en partie, en langue anglaise, et prôné l'intégration en son sein de membres internationaux.